21 mai 2000 : un oui clair aux accords bilatéraux

Autor(en): **Ballanti, Dario**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **27 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912487

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un oui clair aux accords bilatéraux

Le peuple a approuvé les accords bilatéraux avec 67,2% de oui. Les deux seuls cantons à s'y opposer ont été le Tessin et Schwytz

LA SUISSE A AINSI NORMALISÉ ses relations avec l'Europe: sept ans et demi après le non à l'Espace économique européen (EEE), le peuple a approuvé les accords bilatéraux négociés entre notre pays et l'Union européenne suite à l'échec de décembre 1992. 67,2% des votants ont glissé un oui dans l'urne. Tous les cantons, mis à part le Tessin et Schwytz, ont approuvé ce paquet de sept accords sectoriels (transport aérien, transports terrestres, libre circulation des personnes, agriculture, recherche, marchés publics et obstacles techniques au commerce).

Les taux d'approbation les plus élevés sont venus de Suisse romande, depuis toujours plus ouverte à l'Europe. Dans le canton de Vaud, les oui ont atteint 80,3%, alors que Neuchâtel (79,4%), Genève (78,7%) et le Jura (77,3%) ont enregistré un résultat proche du plébiscite. Il n'y a pas eu, cette fois, de «röstigraben»: contrairement à ce qui s'était passé pour l'EEE, la Suisse alémanique a, elle aussi, le 21 mai dernier, suivi les recommandations du Conseil fédéral. Dans les deux demi-cantons de Bâle, les résultats sont particulièrement éloquents, avec plus de 70% de oui.

Dans le canton de Zurich, on enregistre également sept votes positifs sur dix, ce qui démontre qu'on a bien compris l'importance que revêtent les bilatérales pour l'économie. Schwytz mis à part, tous les autres cantons germanophones ont accepté les accords bilatéraux. Les proportions varient entre verdicts sans appel, comme à Berne (68,5%) ou à Zoug (69,2%), et résultats moins nets, comme dans divers cantons de Suisse centrale (Obwald, Nidwald, Uri) ou orientale (Appenzell Rhodes intérieures), qui ont accepté le paquet avec un peu plus de 50% des votes.

Résultats des votations fédérales

	Les accords bilatéraux		Taux de participation en %
Canton	oui %	non %	
ZH	69,9	30,1	50,2
BE	68,5	31,5	44,3
LU	62,6	37,4	54,7
UR	52,3	47,7	51,7
SZ	49,8	50,2	50,7
OW	55,5	44,5	47,9
NW	55,9	44,1	54,9
GL	57,2	42,8	47,5
ZG	69,2	30,8	54,3
FR	74,6	25,4	45,0
SO	66,6	33,4	49,6
BS	72,3	27,7	54,8
BL	70,9	29,1	48,6
SH	61,1	38,9	66,1
AR	62,1	37,9	54,0
AI	51,9	48,1	46,6
SG	63,2	36,8	44,3
GR	58,6	41,4	40,8
AG	62,2	37,8	42,8
TG	57,2	42,8	46,2
TI	43,0	57,0	51,9
VD	80,3	19,7	45,8
VS	65,6	34,4	41,7
NE	79,4	20,6	52,2
GE	78,7	21,3	58,1
JU	77,3	22,7	47,5
Total	**67,2**	**32,8**	**48,0**

Craintes au Tessin

Le seul canton à avoir clairement refusé les accords bilatéraux est le Tessin, qui, avec 57% de non, a exprimé ses craintes à l'égard de la libre circulation des personnes. Attendu, ce non du canton du sud des Alpes est aussi la conséquence directe de la virulente campagne menée par la Lega dei Ticinesi, petit parti qui, avec les Démocrates suisses, était à l'origine du référendum contre les accords bilatéraux. Dans les autres régions du pays, la campagne n'a pas été passionnée du tout, ce qui explique peut-être la participation peu élevée de 48%.

Dans sa réaction à chaud, le Conseil fédéral s'est naturellement réjoui du résultat sans équivoque sorti des urnes. Le gouvernement entend aujourd'hui tirer un profit maximum de ces accords. «Nous voulons démontrer que la Suisse entière en profitera, Tessin compris», a affirmé Pascal Couchepin. «Le peuple suisse ne devait répondre qu'à une seule question: il a dit oui aux accords bilatéraux et à eux seulement.» Joseph Deiss, tout en remerciant les initiateurs du référendum qui ont permis au peuple de s'exprimer sur une question aussi importante, a souligné que «dans ce oui, le Conseil fédéral ne voit aucun devoir ultérieur d'intégration politique.» Les deux ministres ont en outre prévu qu'à moyenne échéance, la Suisse négociera avec l'Union européenne d'autres accords sectoriels dans les domaines de la fiscalité, de la sécurité, des douanes et de l'agriculture. DB

Photo Keystone

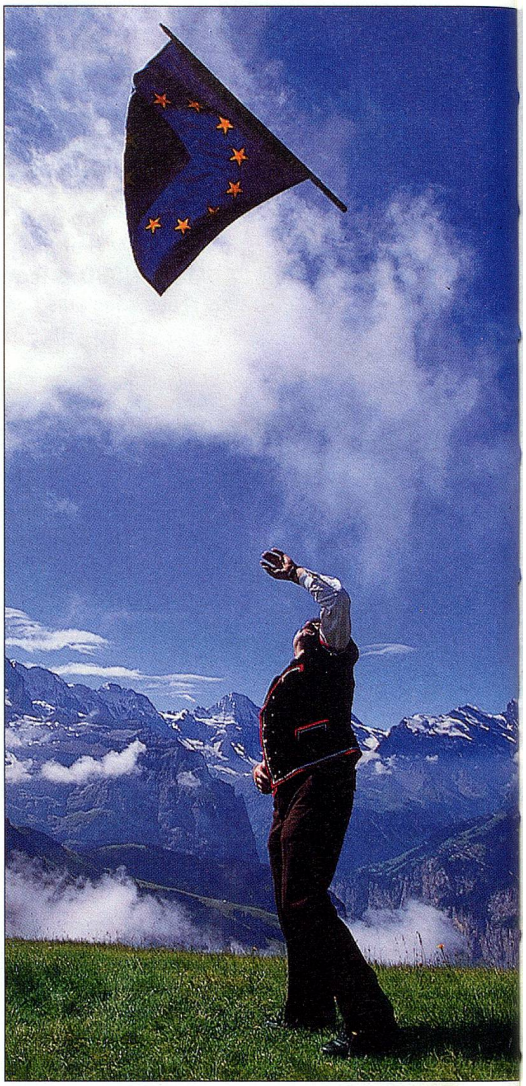

Un ciel étoilé: le souverain a clairement dit oui aux accords bilatéraux.

MIROIR DE LA PRESSE

CORRIERE DEL TICINO

Le «non» (...) exprimé par une part significative des électeurs tessinois doit être interprété comme un signe de forte préoccupation, auquel Berne (mais aussi Bellinzone) doit prêter l'attention qui convient, surtout si l'on pense que seules la résolution et la fermeté pourront garantir la mise en œuvre pratique des mesures d'accompagnement destinées à atténuer les conséquences négatives de la nouvelle situation.

Basler Zeitung

Par ces accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE), la Suisse a franchi un seuil critique dans sa politique d'intégration. La libre circulation des personnes et le transport terrestre sont d'une telle portée qu'ils transposent la Suisse, d'un coup, d'un considérable éloignement à une grande proximité de l'UE.

Tages-Anzeiger

Tout triomphalisme serait déplacé. Ce que nous avons atteint, grâce aux accords bilatéraux, n'est rien d'autre qu'une variante édulcorée de l'Espace économique européen (EEE). Le «oui» ne peut être interprété comme une ouverture en direction de Bruxelles. Ce n'est qu'une union temporaire entre réalisme politique et raison économique.

DIE SÜDOSTSCHWEIZ

Le Conseil fédéral doit naturellement s'efforcer de rétablir sa crédibilité. Cette crédibilité qu'il avait complètement galvaudée avant la votation sur l'EEE en déclarant à l'emporte-pièce l'adhésion à l'UE comme «objectif stratégique». Pour assurer ses arrières avant la votation d'hier, le Conseil fédéral a créé la formule selon laquelle un «oui» aux accords bilatéraux n'a rien à voir avec la discussion sur l'adhésion. Et cela n'était pas particulièrement habile, car ce n'est tout simplement pas vrai. Quoi qu'il en soit, ce qui est dit est dit et le Conseil fédéral doit à présent revoir sa cadence à la baisse.

Le Quotidien Jurassien

Les Romands, Jurassiens compris, ont confirmé leur choix de 1992. Les Alémaniques, eux, ont évolué. Le bon sens et les nécessités économiques aidant, ce 21 mai montre que l'évolution est possible. Elle devrait se poursuivre. L'expérience de la libre circulation des personnes, mais aussi l'absence de pouvoir de décision de la Suisse dans cette Europe qui va de l'avant devraient décrisper les esprits et permettre l'émergence d'une majorité favorable à l'adhésion. C'est l'espoir qu'ouvre ce plébiscite en faveur des bilatérales.

TRIBUNE DE GENÈVE

Ce n'est pas l'Europe qui a triomphé dans les urnes, c'est le pragmatisme le plus absolu. On n'aimerait voir, dans ce vote, que les signes d'une ouverture nouvelle, on y découvre aussi ceux d'un égoïsme terrien, d'une défense étriquée de quelques intérêts bien compris: les accords bilatéraux étaient nécessaires pour que l'économie suisse ne crachote pas, indispensables pour préserver notre mobilité, utiles dans les faits et gestes de notre vie quotidienne, et nous les avons logiquement acceptés. Le contraire eût été étonnant: ne les avons-nous pas négociés pied à pied? N'ont-ils pas été taillés sur mesure pour nous? Dire oui autrement que du bout des lèvres était, dans ces conditions, la moindre des choses.

Votations fédérales

24 septembre 2000
Les objets n'ont pas encore été déterminés.

26 novembre 2000
Les objets n'ont pas encore été déterminés.

COMMENTAIRE

Le résultat sorti des urnes ne laisse pas de place au doute: à une confortable majorité, le peuple suisse a effacé le non embarrassant à l'Espace économique européen du 6 décembre 1992, démontrant ainsi sa volonté de se rapprocher de l'Europe. La voie choisie est celle des accords bilatéraux, qui concèdent à notre pays une grande liberté et toute une série d'avantages sur le plan économique. Si, sur le plan politique, le oui du 21 mai dernier n'apporte guère de changement, l'entrée en vigueur des accords bilatéraux (probablement au début de 2001) bénéficiera grandement aux compagnies aériennes, à l'industrie en général et aux chercheurs. L'accord sur les transports terrestres ouvre certes la porte aux 40 tonnes, ce qui pourrait représenter une menace pour l'environnement, mais l'introduction de la taxe sur le trafic poids lourds aura un effet dissuasif pour le transit routier et constituera une des principales sources de financement des nouvelles transversales ferroviaires alpines. La libre circulation des personnes peut aussi susciter des craintes, en particulier en ce qui concerne une pression à la baisse sur les salaires. Toutefois, les mesures d'accompagnement voulues par le Conseil fédéral et approuvées par les partenaires sociaux devraient limiter les risques. En outre, deux ans après l'entrée en vigueur des accords, les Suisses auront les mêmes droits que les citoyens européens: il sera possible de se déplacer à volonté et d'aller habiter et travailler où on le souhaite. Si le net oui de la Suisse romande était acquis, c'est surtout le vote de la Suisse alémanique qui a été déterminant. Depuis la votation sur l'EEE, elle a changé d'avis et décidé de s'ouvrir à l'Europe. Reste, enfin, ce paradoxe: alors que tous les autres cantons limitrophes ont accepté les accords à une large majorité, les Tessinois, par leur non, ont épousé la volonté de fermeture exprimée par les thèses de la Lega. En réalité, c'est la minorité qui a voté oui qui a gagné, puisque les accords bilatéraux entreront en vigueur également au sud des Alpes. *Dario Ballanti*